

Je sais que l'Agence canadienne de développement international favorise aussi la connaissance du monde, mais j'espère que dans l'avenir, elle pourra élargir l'accès à ces programmes-là, parce que je sais qu'il y a une demande très forte.

En dehors de la participation de la société, il y a toute la question de la paix dans le monde, monsieur le Président, qui tracasse énormément l'ensemble de la jeunesse canadienne. Je dois admettre que toutes mes consultations m'ont démontré clairement que l'ensemble de cette jeunesse est antimilitariste, et chaque fois qu'on prend des décisions... L'une d'elles, je le sais, a fait mal et a fait perdre beaucoup d'illusions à plusieurs de nos jeunes, c'est la décision des essais des missiles Cruise. Mais je suis convaincu, qu'on n'a malheureusement pas fait l'effort de communiquer avec cet auditoire, et chaque fois qu'on prend des décisions on le fait un peu dans un certain vacuum avec des spécialistes, et on tient pour acquis que les autres gens vont suivre.

● (1700)

Monsieur le Président, les jeunes Canadiens ne croient pas nécessairement aux méthodes traditionnelles à ce niveau-là, et je pense qu'il faudra de plus en plus les associer à nos initiatives pour la paix dans le monde, leur faire comprendre et, en fait, les mieux informer des politiques du gouvernement et, peut-être, faire front commun avec eux. On a vu qu'ils ont pu être des éléments, qu'ils sont des éléments très dynamiques actuellement en Allemagne, en Angleterre et dans d'autres pays du monde, et je pense qu'il faudrait être très sensibilisé à une possibilité semblable au Canada, parce que si l'on continue à ignorer ces appels pressants, je pense qu'on prend des chances très graves.

Parlons de la question de l'éducation, monsieur le Président. Même si cette Chambre ne règle pas les problèmes relatifs à l'éducation et n'a pas la compétence constitutionnelle, on sait que par contre, elle vote des crédits substantiels, particulièrement destinés à l'éducation postsecondaire. Et plusieurs, ces jours-ci, remettent en question le fait de savoir si l'éducation postsecondaire n'est pas vraiment aux attentes du marché du travail. Est-ce que la formation donnée dans ces institutions aide vraiment l'étudiant à devenir un membre actif de la société? Et l'on réclame de plus en plus que ces tours d'ivoire fassent un pont avec la réalité qui les entoure.

Monsieur le Président, grâce aux sommes substantielles que nous investissons dans les institutions postsecondaires, j'espère qu'on pourra essayer d'aider ces jeunes, enfin être, peut-être, plus dans le monde qui nous entoure, reconnaître aussi que les difficultés économiques, que la révolution technologique et tous ces phénomènes-là doivent aussi les affecter, et qu'ils doivent s'ajuster en conséquence. Il y a tout le problème de l'accessibilité. On sait que seulement 27 p. 100 des jeunes Canadiens ont accès actuellement à l'éducation postsecondaire et il y a 73 p. 100 des autres qui, souvent pour des raisons financières, n'y ont pas accès.

Je pense que c'est un drame de voir que, de plus en plus, on revient vers l'élitisme pour l'accès à l'éducation. Dans ce sens-là, je sais que ce serait un défi très grand pour les membres du Cabinet, à l'aube des négociations au sujet de l'éducation postsecondaire, et je sais qu'il y a beaucoup de jeunes qui voudraient avoir accès à cette éducation-là, mais qui malheureusement aujourd'hui n'en ont pas les moyens, et n'ont peut-être

pas l'appui familial pour le faire et, dans ce sens-là, cette Chambre devrait se poser des questions.

Monsieur le Président, avant de terminer mes remarques, je voudrais parler aussi de la nécessité d'avoir une politique globale sur la jeunesse. Actuellement, des initiatives isolées sont prises à droite et à gauche, mais on n'a pas de politique d'ensemble d'intervention auprès de ce groupe de la société. Et dans ce sens-là, le manque de direction évidente inquiète tout le monde, non seulement les jeunes, mais également les parents qui se disent à ce moment-ci «Où nos enfants s'en vont-ils?» Et dans ce sens-là, le gouvernement a l'obligation de donner un signal très clair dans la direction où nous voulons, en fait, entraîner cette nouvelle génération.

Je pense que tous les députés seront intéressés, éventuellement, à essayer de développer une politique globale de la jeunesse, quoique ce soit un exercice très difficile. Il faudrait peut-être des fers de lance de notre politique et orienter nos énergies et nos crédits financiers.

Monsieur le Président, je suis encore une fois très heureux de voir que le gouvernement a retenu cette suggestion. Tous connaissent la nécessité d'agir fort rapidement. Tous connaissent la nécessité d'être présents et à l'écoute du milieu et, finalement j'ose espérer que les préparatifs pour l'année internationale de la jeunesse nous le permettront pour que 1985 soit véritablement un coup d'envoi vers la participation pleine et entière des jeunes Canadiens à cette société et, finalement, pour que, au cours de cette année-là, on puisse trouver, peut-être, des solutions plus originales parce que celles qu'on a trouvées, à ce moment-ci, ne sont certainement pas satisfaisantes.

Le président suppléant (M. Guilbault): Période réservée aux commentaires et aux questions. L'honorable député de Labelle a la parole.

M. Dupras: Monsieur le Président, je veux poser une question à mon collègue de Shefford, puisqu'il a été l'un des principaux artisans du programme de sensibilisation auprès du gouvernement de la création du ministère de la Jeunesse.

Je voudrais savoir si dans sa conception des choses, il croit que le gouvernement canadien, le premier gouvernement, en fait, qui a mis sur pied le programme de Jeunesse Canada au travail et Katimavik et d'autres programmes de voyages-échanges entre jeunes étudiants canadiens, si ces trois excellents programmes ne devraient pas faire partie ou être sous la juridiction du nouveau ministère d'État à la Jeunesse et, dans l'affirmative, cela pourrait peut-être contribuer à améliorer davantage ces trois excellents programmes et aussi à satisfaire certaines attentes de la jeunesse qui voit beaucoup de possibilités dans la création de ce ministère, lequel est une démonstration du gouvernement qu'on porte bien attention aux affaires de la jeunesse.

Alors, je voudrais savoir si le député de Shefford voit la possibilité que ces trois programmes deviennent partie de la juridiction du nouveau ministère.

M. Lapierre: Monsieur le Président, mon collègue de Labelle (M. Dupras) sait fort bien que ces programmes-là ont une incidence directe surtout sur la question de l'emploi des jeunes, et je suis convaincu que le nouveau ministre d'État à la Jeunesse devrait sinon assumer la responsabilité administrative comme telle, du moins certainement assumer la responsabilité de l'élaboration des critères, devrait être certainement celle qui